(11) **EP 1 760 176 A1**

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(43) Date de publication: **07.03.2007 Bulletin 2007/10**

(51) Int Cl.: **D04B** 7/32 (2006.01)

(21) Numéro de dépôt: 05405499.4

(22) Date de dépôt: 29.08.2005

(84) Etats contractants désignés:

AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR HU IE IS IT LI LT LU LV MC NL PL PT RO SE SI SK TR

Etats d'extension désignés:

AL BA HR MK YU

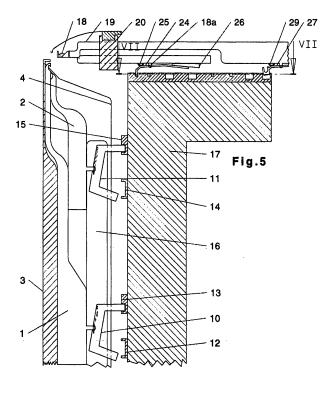
- (71) Demandeurs:
 - Spielmann, Anton Percy 1245 Collonge Bellerive (CH)

- Spielmann, William Steven 1245 Collonge Bellerive (CH)
- (72) Inventeur: Spielmann, Anton Percy 1245 Collonge-Bellerive (CH)
- (74) Mandataire: Savoye, Jean-Paul et al Moinas & Savoye S.A.,
 42, rue Plantamour
 1201 Genève (CH)

(54) Dispositif pour tricoter des mailles à l'envers et à l'endroit sur une même fonture

(57) Ce dispositif comporte une pluralité de rainures de guidage parallèles (4) dont chacune reçoit une double aiguille composite (1, 2) comportant deux crochets (5, 6) ouverts latéralement, ménagés respectivement à travers les premières extrémités de deux tiges plates, dont l'une (1a-1c), est adjacente au fond de la rainure de guidage (4) et dont l'autre (2a-2c), est adjacente à la tige interne (1a-1c), des moyens (10, 11) pour mettre la seconde

extrémité desdites tiges (la-1c, 2a-2c) en prise avec des moyens de commande de tricotage (12-15) d'une maille à l'endroit, respectivement d'une maille à l'envers, la tranche terminale de la première extrémité de la tige (2a-2c) formant une rampe de glissement (7). Chaque double aiguille (1, 2) est associée à deux jacks adjacents (18, 19), l'un (18) pour former une boucle, alternativement pour retenir une maille et l'autre (19) pour dégager ladite boucle.



20

[0001] La présente invention se rapporte à un dispositif pour tricoter sélectivement des mailles à l'envers et à l'endroit à l'aide des aiguilles d'une même fonture comportant une pluralité de rainures de guidage parallèles dans lesquelles les aiguilles sont montées coulissantes.

1

[0002] Pour tricoter sélectivement des mailles à l'endroit et des mailles à l'envers, on transfère le fil à tricoter des aiguilles d'une fonture à celles de l'autre fonture. Ceci n'est toutefois possible que si les aiguilles des deux fontures se croisent, ce qui est normalement le cas.

[0003] Si on veut réaliser un tricot tubulaire sans couture à l'aide d'un métier de ce type, notamment à l'aide d'un métier rectiligne, on ne peut le faire qu'à la condition de ne tricoter qu'un seul fil alternativement sur une fonture et sur l'autre, en sorte que le rendement d'une telle solution n'est pas acceptable du point de vue économiaue.

[0004] On a proposé de résoudre ce problème dans le US 6,626,012, mais avec la solution proposée on ne peut plus tricoter que des mailles à l'endroit.

[0005] Le but de la présente invention est de remédier, à cette limitation.

[0006] A cet effet la présente invention a pour objet un dispositif pour tricoter sélectivement des mailles à l'envers et à l'endroit à l'aide des aiguilles d'une même fon-

[0007] La solution proposée constitue donc un complément précieux au métier à tricoter des tricots tubulaires sans couture, proposé dans le brevet susmentionné. [0008] Les dessins annexés illustrent très schématiquement et à titre d'exemple, une forme d'exécution du dispositif objet de la présente invention.

La figure 1 est une vue d'une maille à l'envers; la figure 2 est une vue d'une maille à l'endroit;

la figure 3 est une vue de côté en élévation d'une aiguille à tricoter de ce dispositif;

la figure 4 est une vue partielle agrandie selon IV-IV de la figure 3;

la figure 4a est une vue de gauche de la figure 4; la figure 5 est une vue en coupe de ce dispositif perpendiculairement à la fonture dans une première position de tricotage;

la figure 6 est une vue semblable à la figure 5 dans une seconde position de tricotage;

la figure 7 est une vue selon VII-VII de la figure 5; les figures 8a à 8e montrent les étapes de la formation d'une maille à l'envers;

les figures 9a à 91 montrent les étapes de la formation d'une maille à l'endroit;

la figure 10 est une vue partielle agrandie en perspective de la figure 5;

la figure 11 est une vue en coupe selon la ligne XI-XI de la figure 10;

les figures 12 et 13 sont des vues semblables à la figure 11 dans deux autres positions;

les figures 14a, 14b et 14c sont des vues de détail de la figure 5;

les figures 15a, 15b montrent une première variante d'aiguille à tricoter selon l'invention;

les figures 16a, 16b illustrent une deuxième variante d'aiguille à tricoter;

les figures 17a, 17b illustrent une troisième variante d'aiguille à tricoter;

la figure 18 est une vue en élévation latérale de deux éléments de la figure 10;

la figure 18a est une vue en bout agrandie des extrémités avants des deux mêmes éléments de la fi-

[0009] Les figures 3 et 4 illustrent une double aiguille composite faisant partie du dispositif pour tricoter sélectivement des mailles à l'endroit et des mailles à l'envers. Cette double aiguille comporte une première aiguille 1 et une seconde aiguille 2. Ces deux aiguilles 1 et 2 sont allongées et ménagées au travers de deux tiges plates montées co-planaires dans une des rainures de guidage parallèles habituelles 4 d'une fonture 3 d'un métier à tricoter comme illustré par la figure 5. La tige de l'aiguille 1 est montée dans le fond de la rainure de guidage 4 et est la tige interne, alors que la tige de la seconde aiguille 2 qui vient coulisser sur la tige de la première aiguille 1 est la tige externe. Dans le cas de la présente invention, les rainures de quidage sont cependant plus profondes qu'habituellement, pour assurer le guidage de la double aiguille.

[0010] L'extrémité supérieure ou première extrémité de chaque tige d'aiguille 1, 2 se termine par un crochet 5, respectivement 6. Dans la forme d'exécution représentée, les deux crochets 5, 6 se font face. Lorsqu'ils se trouvent dans les positions relatives illustrées par la figure 3, la base du crochet 5 de la tige interne forme, avec la tranche terminale de la première extrémité de la tige externe 2 une rampe 7 de glissement de la maille comme on l'expliquera par la suite.

[0011] La tige d'aiguille 2 présente, sur une de ses faces et à proximité de sa première extrémité, un élément écarteur 9 pour écarter la boucle de fil de la tige de l'aiguille, dans le but que l'on expliquera par la suite. Cet élément écarteur 9 est formé par un fil-ressort fixé à une de ses extrémités et dont l'autre extrémité peut pénétrer dans un perçage qui traverse la tige de l'aiguille 2.

[0012] Chaque tige d'aiguille 1, 2 comporte deux parties parallèles 1a, 1b, respectivement 2a, 2b, reliées l'une à l'autre par un double coude 1c, respectivement 2c. Ceci a pour but de ménager une partie supérieure de 1a fonture suffisamment mince pour réduire l'écartement entre le lit d'aiguilles de cette fonture avec le lit d'aiguilles de la fonture parallèle (non représentée) dans le cas de la formation d'un tricot tubulaire pour obtenir une transition la moins visible possible entre le nappes tricotées sur les deux fontures.

[0013] A leurs secondes extrémités respectives, les tiges 1, 2 présentent chacune une saillie de basculement

15

1d, respectivement 2d, sur chacune desquelles un actionneur 10, respectivement 11 est monté oscillant dans le plan de la rainure de guidage 4. Chaque actionneur 10, 11 comporte deux bras destinés à venir alternativement en prise chacun avec deux cames de commande 12, 13, respectivement 14, 15 des aiguilles 1, 2. Ces cames 12-15 sont solidaires d'un chariot 17 associé à des moyens d'entraînement habituels (non représentés) pour se déplacer selon une direction perpendiculaire au plan de coupe des figures 5 et 6. Un sélecteur 16, monté coulissant dans la rainure de guidage 4, présente deux rainures en forme de cames 16a, 16b (figure 6), en prise chacune avec une cheville faisant saillie latéralement de chacun des actionneurs 10, 11. Le sélecteur 16 est déplacé entre ses deux positions illustrées par les figures 5 et 6 par un mécanisme de sélection (non représenté), mettant ainsi alternativement les bras des actionneurs en prise avec les cames 13 et 15, respectivement 12 et 14, suivant que l'on désire tricoter des mailles à l'endroit ou à l'envers.

[0014] Le dispositif de tricotage selon l'invention comporte encore une paire de jacks dont l'un 18 est le jack principal et l'autre 19 est le jack auxiliaire formée par deux lames adjacentes. Chaque paire de jack est associée à chaque double aiguille composite 1, 2. Le jack principal 18 est adjacent à une des deux grandes faces de la double aiguille 1, 2 et passe à droite de cette dernière lorsqu'on regarde la fonture 3 du côté des aiguilles 1, 2. Une des deux grandes faces du jack auxiliaire 19 est appliquée contre une des grande faces du jack principal 18 (figure 10). A son extrémité avant, le jack auxiliaire 19 présente une partie 19c séparée de la face adjacente du jack principal 18 tout en restant parallèle à cette face adjacente. En même temps, la largeur du jack auxiliaire 19 diminue en allant vers son extrémité avant en formant une rampe 19d. A son extrémité avant, le jack auxiliaire 19 revient en contact avec la face adjacente du jack principal 18. Cette partie parallèle 19c est reliée à la lame du jack auxiliaire 19, respectivement à son extrémité avant, par deux parties 19e, inclinées par rapport au plan de la lame. Cette partie 19c du jack auxiliaire forme ainsi un canal destiné a permettre le passage de l'aiguille interne 1 comme on le verra par la suite.

[0015] Comme on peut le voir plus particulièrement sur la figure 18a, l'extrémité avant de la rampe 19d du jack auxiliaire 19 présente encore un élément d'appui 19f qui est replié à 90° par rapport au plan de la lame formant le jack auxiliaire 19 pour venir sous l'épaisseur de la lame du jack principal 18.

[0016] Ces jacks 18, 19 sont montés coulissants selon une direction perpendiculaire à la direction de déplacement des aiguilles 1, 2, à travers un support 20 solidaire de la fonture 3 et sur lequel un guide-fil 31 est fixé.

[0017] Comme illustré par les figures 10 à 13, chaque paire de jacks 18, 19 traverse une ouverture de section rectangulaire 21, dont la largeur correspond à l'écartement qui sépare deux doubles aiguilles composites l'une de l'autre. C'est la raison pour laquelle les ouvertures de

section rectangulaires 21 que traversent les jacks 18, 19 sont réparties alternativement sur deux rangées, supérieure et inférieure, dans le support 20. L'espace laissé libre entre les épaisseurs des deux jacks 18, 19 et les bords de l'ouverture de section rectangulaire 21 parallèles à ces jacks 18, 19 est occupé par deux des quatre cales 22a, 22b, 22c, 22d qui sont associées à chaque pair de jacks 18, 19. Ces cales sont susceptibles d'être déplacées entre deux positions, une position engagée, l'autre dégagée de l'ouverture de section rectangulaire 21, en sorte qu'elles permettent d'obtenir les trois combinaisons illustrées respectivement par les figure 11, 12 et 13, correspondant à trois positions des jacks 18, 19 par rapport à l'ouverture de section rectangulaire 21. Ces cales 22a-22d permettent ainsi de transférer une maille d'une double aiguille composite à une autre pour faire des diminutions. Ce transfert s'effectue soit entre les étapes des figures 9j à 9k.

[0018] Comme illustré par les figures 5 et 6 chaque jack 18, 19 présente un élément de pivotement 18a, 19a. La distance entre les éléments de pivotements 18a, 19a des jacks de la rangée supérieure et le support 20 est plus grande qu'entre ce même support 20 et les éléments de pivotement 18a, 18b des jacks de la rangée inférieure. Ceci est dû au fait que les jack 18, 19 de la rangée supérieure sont plus longs que ceux de la rangée inférieure. Cette différence de longueur est destinée à éviter des interférences entre les paires de jacks adjacentes lorsque les jacks sont déplacés latéralement par les cales 22a-22d.

[0019] Une série de cames J1, J2, P1, P2, J3, J4, P3, P4 est disposée sur une surface du chariot 17 perpendiculaire à la fonture 3, comme illustré par les figures 5-7. Les cames J1, J2 sont destinées à faire coulisser les jacks 18, 19 de la rangée inférieure et les cames J3, J4 ceux de la rangée supérieure en fonction du type de maille tricoté. Les cames P1, P2 sont destinées à faire coulisser les quatre cales 22a-22d de la rangée inférieure et les cames P3, P4 les quatre cales 22a-22d de la rangée supérieure.

[0020] La liaison sélective entre les jacks 18, 19 et les cames J1, J2, J3, J4, d'une part et entre les cales 22a-22d d'autre part est réalisée par une série de bascules 24, respectivement 27 dont seules deux 24 et 27 sont illustrées pour rendre le dessin plus lisible. Chacune de ces bascules 24, 27 se termine à une extrémité par un élément susceptible d'être engagé sélectivement ou non dans des chemins de cames respectifs J1, J2, J3, J4 pour les jacks suivant que le jack doit être déplacé ou non pour former le type de maille désiré. Pour commander l'engagement sélectif des bascules 24 des jacks 18, 19 avec les cames respectives, chaque bascule est soumise d'une part à la force d'un ressort de rappel 25 qui tend à la mettre en prise avec la came J1, J2, J3, J4 associée au jack 18, 19 correspondant, d'autre part à un organe d'actionnement 26 en forme de coin coulissant, soumis à des moyens de commande (non représentés) pour la faire pivoter à l'encontre de la force du ressort de

40

20

30

40

45

rappel 25, en fonction du type de maille à tricoter.

[0021] Le déplacement sélectif des cales 22a-22d est basé sur le même principe que celui des jacks 18, 19, toutefois, comme illustré par les figures 11 à 13, trois possibilités de déplacement à l'aide des quatre cames doivent être possible, alors que seules deux cames P1, P2 sont destinées à faire coulisser les quatre cales 22a-22d de la rangée inférieure et deux cames P3, P4 les quatre cales 22a-22d de la rangée supérieure.

[0022] Pour résoudre ce problème, on peut par exemple monter une bascule 27 sur les deux cales 22b, 22c adjacentes aux jacks 18, 19. Ces bascules 27 (figures 14a-14c) sont semblables aux bascules 24 associées aux jacks, mais la largeur de leur extrémité destinée à être engagée dans les chemins de cames des cames respectives P1-P4 s'étend sur deux cales adjacentes 22a, 22b, respectivement 22c, 22d. Cette extrémité présente un évidement 27a destiné à recevoir un des talons 28a, 28d solidaires des cales 22a, 22d adjacentes aux cales 22b, respectivement 22c sur lesquelles les bascules 27 sont montées.

[0023] Comme dans le cas des bascules 24 associées aux jacks 18, 19, ces bascules 27 sont soumises d'une part à la force d'un ressort de rappel 29 qui tend à mettre cette bascule 27 en prise avec celle des cames P1-P4 à laquelle elle est associée, d'autre part à un organe d'actionnement 30 soumis à des moyens de commande (non représentés) pour la faire pivoter à l'encontre de la force du ressort de rappel 29, en fonction du type de maille à tricoter. A la différence de l'organe d'actionnement 26 des jacks 18, 19, l'organe d'actionnement 30 des cales 22a-22d peut occuper trois positions, qui sont illustrées respectivement par les figures 14a, 14b, 14c. Lorsque l'organe d'actionnement 30 est dans la position illustrée par la figure 14a, seule la cale 22b ou la cale 22c solidaire d'une bascule 27 est entraînée, les cales 22a, 22d adjacentes respectivement aux cales 22b, 22c ne le sont pas du fait que le niveau des évidements 27a ménagés à l'une des extrémités des bascules 27 se situe alors audessous du niveau des talons 28a, 28d. Lorsque l'organe d'actionnement 30 se situe dans la position de la figure 14b, l'extrémité de la bascule 27 est encore engagée dans le chemin de l'une des cames, P1-P4 et l'évidement 27a est alors en prise avec un talon 28a ou 28d, en sorte que dans cette position, chaque came P1-P4 commande le déplacement de deux cales adjacentes 22a-22d de la rangée supérieure ou de la rangée inférieure. Ainsi, entre la position des jacks 18, 19 illustrée par la figure 11 et celle illustrée par la figure 12, les jacks ont été déplacés d'une distance correspondant à celle qui sépare deux doubles aiguilles composites 1, 2 adjacentes sur la fonture 3, en sorte que le jack 18 peut alors transférer une maille d'une double aiguille composite à une autre adjacente, ce qui permet d'effectuer une diminution. Il est précisé ici que cette possibilité de diminution est évidemment une caractéristique importante de la présente invention, mais qu'elle n'en constitue qu'une caractéristique préférée, l'invention proprement dite étant relative à

la formation de deux types de mailles sur la même fonture, que l'on va expliquer ci-après.

[0024] Le dispositif de tricotage objet de la présente invention ayant été décrit dans une mesure suffisante pour permettre à l'homme du métier de comprendre comment les différents organes qui le composent peuvent être actionnés, nous allons expliquer maintenant les différentes cinématiques qui permettent, grâce à ce dispositif, de tricoter sélectivement des mailles à l'endroit et à l'envers sur une même fonture.

[0025] Les figures 8a-8e illustrent les étapes de formation d'une maille à l'envers de la figure 1 selon la vision qu'en a l'observateur O sur la figure 8a. La figure 8a montre l'ancienne maille 32 tenue entre le crochet 5 de l'aiguille interne la et le peigne 3a ménagé à l'extrémité supérieure de la fonture. Le jack 18 est dans sa position avancée vers la fonture 3. A l'étape suivante (figure 8b) les deux aiguilles 1, 2 de la double aiguille composite sont montées, faisant glisser l'ancienne maille 32 le long de la rampe 7 formée à la base du crochet 5 de l'aiguille 1 et à l'extrémité de l'aiguille 2, jusque sur la tige 2a de l'aiguille 2. Le jack principal reste dans sa position avancée, et sert à empêcher que l'ancienne maille 32 monte avec les aiguilles 1, 2.

[0026] A l'étape suivante (figure 8c), le jack principal 18 recule et le guide-fil 31 amène le fil y dans le crochet 5 de l'aiguille intérieure 1. Ensuite (figure 8d), l'aiguille intérieure 1 descend jusqu'à ce que son crochet 5 soit en face du crochet 6 de l'aiguille externe 2. Enfin les deux aiguilles 1, 2 descendent ce qui a pour effet de tirer une boucle 33 du fil y et de faire glisser l'ancienne maille 32 le long de la rampe de glissement 7 de l'aiguille externe 2. Cette maille enserre la boucle 33 et passe de l'autre côté de la fonture 3 à travers les dents du peigne 3a formé par l'extrémité supérieure de la fonture 3, comme illustré par la figure 8e. Le cycle que l'on vient de décrire peut alors recommencer par l'étape de la figure 8a. Pour tricoter un tricot à côtes de une maille à l'envers alternant avec une maille à l'endroit, si l'on observe deux doublesaiguilles 1, 2 adjacentes, l'une de ces double-aiguille et les jacks 18, 19 qui lui sont associés sont actionnés selon les séquences des figures 9a à 91, pendant ce temps, l'autre double-aiguille 1, 2 adjacente et les jacks qui lui sont associés sont actionnés selon les séquences 8a à 8e, le mouvement entre 8d et 8e étant retardé pour coïncider avec les phases 9g à 9j de l'autre double-aiguille 1, 2 adjacente.

[0027] On va expliquer maintenant la formation d'une maille à l'endroit vue selon l'observateur O sur la figure 9a à l'aide des figures 9a à 91. La position de départ illustrée par la figure 9a est pratiquement la même que pour une maille à l'envers. Pour commencer, l'aiguille externe 2 monte, le fil y est placé sur le jack 18 qui se retire et tire le fil y dans le crochet 6. L'aiguille externe 2 descend en entraînant une boucle de fil 34 tendue entre elle et le jack principal 18 (figure 9c). A l'étape suivante (figure 9d), le jack principal 18 est déplacé vers l'arrière et tire la boucle 34 dans le crochet 6. L'aiguille interne 1

monte jusqu'à ce que la base du crochet 5 arrive dans le prolongement de la rampe 7 de glissement de maille située à l'extrémité supérieure de l'aiguille 2. A l'étape suivante (figure 9e), les deux aiguilles 1, 2 montent ensemble. Au cours de cette montée des aiguilles, l'ancienne maille 32 glisse le long de la partie du crochet 5 de l'aiguille 1 qui se situe dans le prolongement de la rampe 7 de glissement de maille, jusqu'à ce qu'elle soit complètement dégagée du crochet 5. La double aiguille 1, 2 continue de monter jusqu'à ce que l'ancienne maille 32 attrape la boucle 34, après quoi le jack auxiliaire 19 est avancé (figure 9f), faisant alors glisser la boucle de fil 34 le long de sa rampe 19d pour la dégager du jack principal 18, en sorte qu'en se retirant, le jack auxiliaire 19 (figure 9g) permet à l'ancienne maille 32 de rabattre la boucle de fil 34 destinée à former la nouvelle maille contre la tige 2a de l'aiguille externe 2.

[0028] A la fin de la course ascendante de la double aiguille 1, 2, le jack principal 18 est avancé vers la fonture 3 entre l'aiguille externe 2 et l'élément écarteur 8 et pénètre dans la boucle jusqu'à ce que le crochet du jack 18 ferme le crochet 6 et protège la boucle durant la descente du crochet 5 (figure 9h). Ensuite, l'aiguille interne 1 descend et le jack 18 avance (figure 9i) permettant à la boucle 34 de glisser sur le jack principal 18. A l'étape suivante, l'aiguille externe 2 redescend (figure 9j). Celleci présente un bossage 2e pour écarter la boucle 34 et la protéger du crochet 6. Cette descente de l'aiguille 2 permet à l'ancienne maille 32 de serrer la nouvelle maille 34. Selon que les mailles doivent être transférées, les jacks seront déplacés latéralement vers l'aiguille adjacente. Ensuite, le jack auxiliaire 19 avance vers la fonture 3 faisant glisser la nouvelle maille 34 sur sa rampe 19c (figure 9k) pour la dégager du jack principal 18 et l'aiguille interne 1 remonte en passant entre les jacks 18 et 19 dans le canal ménagé entre les jacks 18, 19 par la partie 19c du jack auxiliaire 19. En s'éloignant de la fonture 3, le jack auxiliaire permet à la nouvelle maille 34 de glisser le long de la rampe 19d du jack auxiliaire 19 et d'être tirée par l'ancienne maille dans le crochet 5 de l'aiguille interne 1 (figure 9I). Les jacks 18, 19 reculent pour retrouver la position de départ (figure 9a).

[0029] Plusieurs variantes sont envisageables aussi bien en ce qui concerne l'aiguille composite que leur commande ainsi que celle des jacks. C'est ainsi que la commande traditionnelle des aiguilles à tricoter à l'aide de cames pourrait être remplacée par d'autres commandes connues, telle que celle qui utilise un moteur linéaire, par exemple, décrite dans le EP 1'061'168.

[0030] En ce qui concerne les aiguilles à tricoter, on a illustré différentes variantes. Celle des figures 15a, 15b correspond à l'aiguille composite des figures 3 et 4 à laquelle on a ajouté un troisième élément 35 qui est un élément de fermeture du crochet 6 de l'aiguille externe 2. Cet élément de fermeture 35 est commandé par une came (non représentée) portée par le chariot 17 comme les cames 12-15.

[0031] Dans la variante des figures 16a, 16b diffère de

la précédente par le fait que l'ouverture du crochet 6' de l'aiguille externe 2' ne regarde pas l'aiguille interne 1, mais s'ouvre du côté opposé. L'ouverture de ce crochet 6' est aussi commandée par un élément de fermeture 35'. [0032] Enfin la variante des figures 17a, 17b, diffère essentiellement de la précédente par la forme du crochet 5* de l'aiguille interne 1* dans la largeur de laquelle vient se loger l'aiguille externe 2*, en sorte que l'extrémité supérieure de l'aiguille externe 2* peut fermer ou ouvrir le crochet 5* suivant sa position par rapport à l'aiguille interne 1*.

[0033] Selon une autre variante encore, les paires de jacks 18, 19 qui sont répartis alternativement dans deux rangées d'ouvertures 21 avec un écartement entre les ouvertures adjacentes d'une rangée décalées d'un demipas par rapport aux ouvertures de l'autre rangée, pourraient aussi être réparties sur plus de deux rangées d'ouvertures décalées.

Revendications

20

25

30

35

40

45

50

- Dispositif pour tricoter sélectivement des mailles à l'envers et à l'endroit à l'aide des aiguilles d'une même fonture (3) comportant une pluralité de rainures de guidage parallèles (4) dans lesquelles les aiguilles (1, 2) sont montées coulissantes, caractérisé en ce que chacune de ces rainures de quidage (4) reçoit une double aiguille composite (1, 2) comportant deux crochets (5, 6) ouverts latéralement, ménagés respectivement à travers les premières extrémités de deux tiges plates, dont l'une, interne (1a-1c), est adjacente au fond de la rainure de guidage (4) et dont l'autre, externe (2a-2c), est coplanaire et adjacente à la tige interne (1a-1c), des moyens (10, 11) pour mettre la seconde extrémité de chacune desdites tiges (1a-1c, 2a-2c) sélectivement en prise avec deux moyens de commande de tricotage (12-15) d'une maille à l'endroit, respectivement d'une maille à l'envers, la tranche terminale de la première extrémité de la tige externe (2a-2c) formant une rampe de glissement de maille (7) à angle aigu avec sa tranche adjacente à l'aiguille interne (1) et en ce que chaque double aiguille (1, 2) est associée à deux jacks adjacents (18, 19), l'un (18) pour former une boucle, alternativement pour retenir une maille et l'autre (19) pour dégager ladite boucle, chacun de ces jacks étant associé à des moyens (24, 27) pour les mettre sélectivement en prise avec des moyens de commande (J1-J4).
- 2. Dispositif selon la revendication 1 dans lequel les tiges respectives des deux aiguilles de ladite double aiguille composite comportent chacune deux parties parallèles (1a, 1b, 2a, 2b) reliées par une portion de liaison coudée (1c, 2c) et en ce que la fonture (3) comporte une partie supérieure amincie pour recevoir la partie supérieure (1a, 2a) de la double aiguille

composite (1, 2) cette fonture (3) se terminant en forme de peigne 3 pour permettre le passage des mailles de chaque aiguille.

3. Dispositif selon la revendication 1, dans lequel la double aiguille composite comporte des moyens d'écartement (8, 9) d'une boucle de fil en cours de tricotage pour permettre le passage du jack principal à l'intérieur de cette boucle de fil en cours de tricotage.

4. Dispositif selon l'une des revendications précédentes, dans lequel ledit jack auxiliaire (19) présente une portion (19c), adjacente à son extrémité avant, qui s'écarte du jack principal (18) pour permettre le passage d'une des aiguilles de la double aiguille composite.

5. Dispositif selon l'une des revendications précédentes, dans lequel lesdites paires de jacks (18, 19) adjacentes associées aux doubles aiguilles composites (1, 2) adjacentes sont espacées par des pas égaux les unes des autres et sont réparties sur au moins deux rangées, les pas séparant les paires d'une rangée étant décalés d'un demi-pas par rapport à la rangée adjacente.

5

10

20

25

30

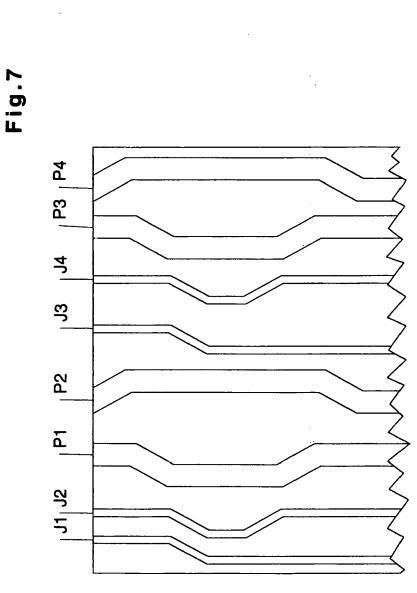
35

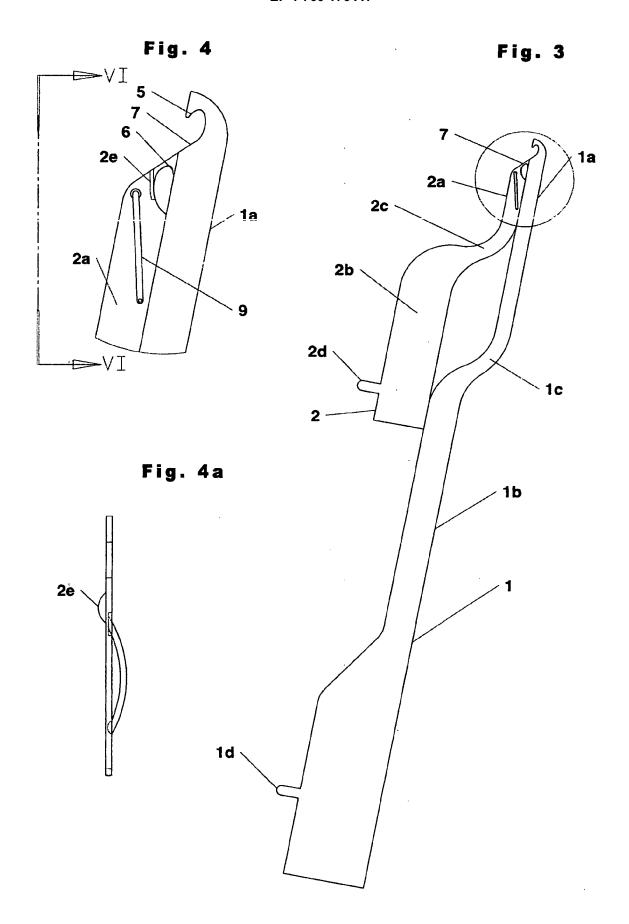
40

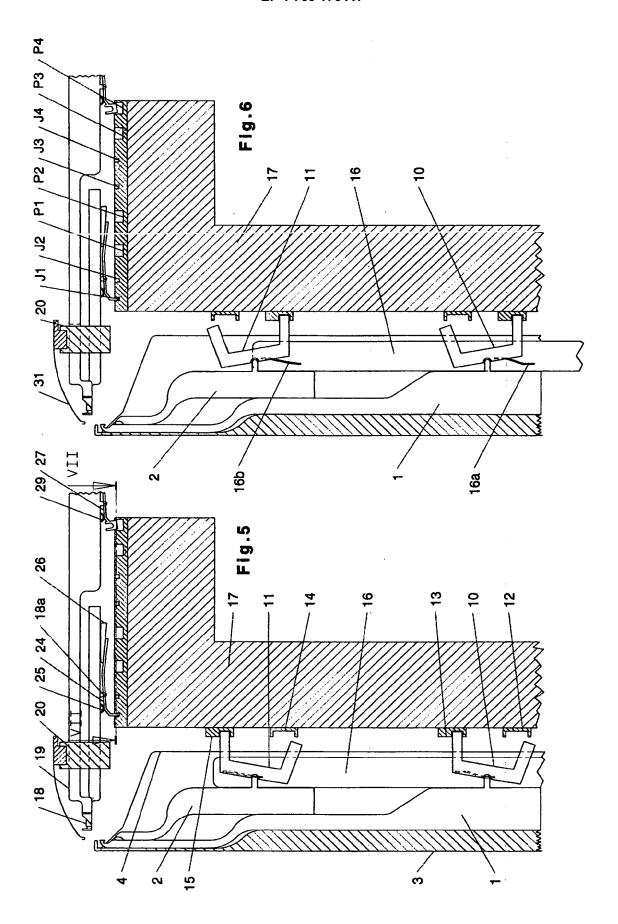
45

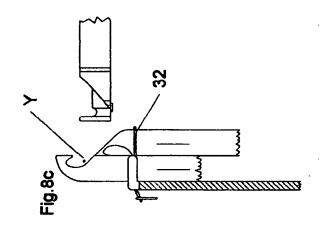
50

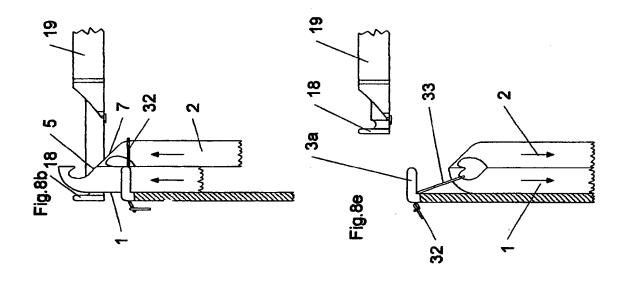
Fig. Fig. 2.2

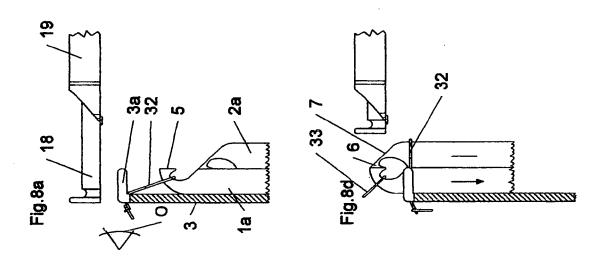


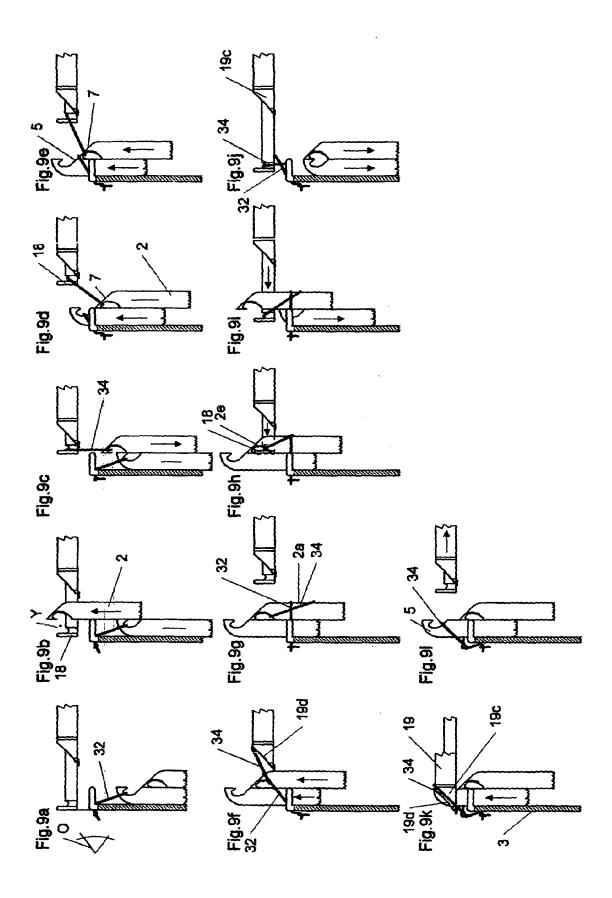


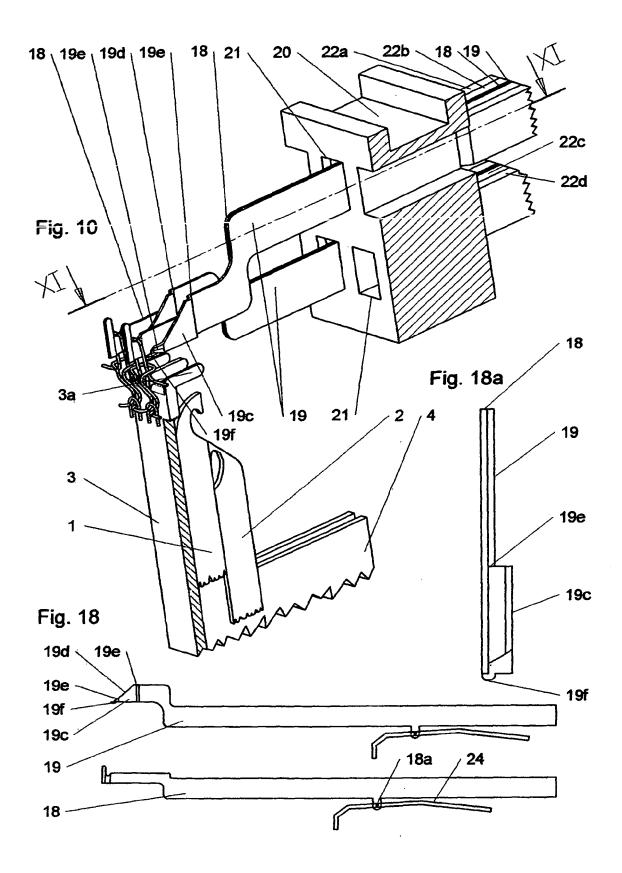


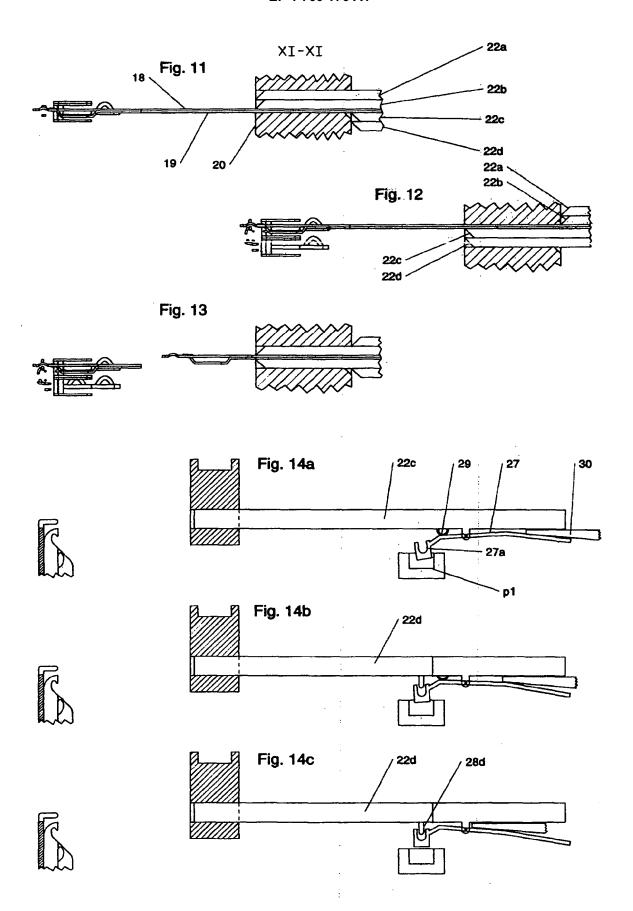


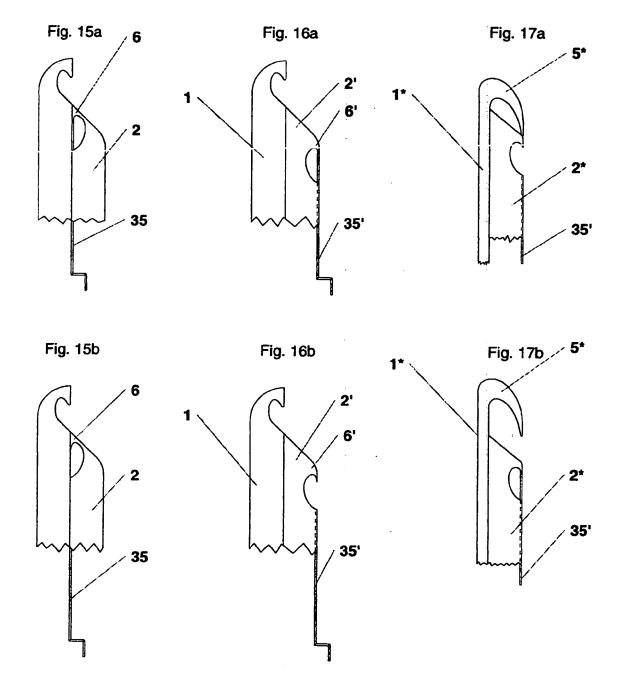














RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande EP 05 40 5499

Catégorie	Citation du document avec i des parties pertine	ndication, en cas de besoin, ntes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (IPC)
A	SPIELMANN, WILLIAM 6 mars 2002 (2002-0	ELMANN, ANTON PERCY; STEVEN) 3-06) [0018]; figures 1-4	1	D04B7/32
A	EP 1 295 976 A (SPI SPIELMANN, WILLIAM 26 mars 2003 (2003- * abrégé *		1	
A,D	SPIELMANN, WILLIAM 29 août 2001 (2001-		1 ns	
A	EP 0 672 770 A (SHI 20 septembre 1995 (* abrégé *		1	
				DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (IPC)
				D04B
Le pro	ésent rapport a été établi pour tou	tes les revendications		
	ieu de la recherche	Date d'achèvement de la recherche		Examinateur
	Munich	31 janvier 20	96 Dre	yer, C
X : parti Y : parti autre	LITEGORIE DES DOCUMENTS CITES cullièrement pertinent à lui seul cullièrement pertinent en combinaison document de la même catégorie re-plan technologique	E : document o date de dép avec un D : cité dans la L : cité pour d'a	utres raisons	

ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.

EP 05 40 5499

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.

Lesdits members sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

31-01-2006

EP 1184498 A 06-03-2002 EP 1295976 A 26-03-2003 EP 1127970 A 29-08-2001 EP 0672770 A 20-09-1995	AUCUN	03-09-200
EP 1127970 A 29-08-2001	AU 3400101 A CN 1441867 A WO 0163031 A1 JP 2004504499 T TW 499521 B	
	CN 1441867 A WO 0163031 A1 JP 2004504499 T TW 499521 B	
EP 0672770 A 20-09-1995		10-09-2003 30-08-2003 12-02-2004 21-08-2003 26-12-2003
	DE 69504882 D1 DE 69504882 T2 ES 2123909 T3 JP 2724676 B2 JP 7258945 A KR 9613902 B1 US 5636532 A	29-10-1996 27-05-1996 16-01-1996 09-03-1996 09-10-1996 10-10-1996

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82

EP 1 760 176 A1

RÉFÉRENCES CITÉES DANS LA DESCRIPTION

Cette liste de références citées par le demandeur vise uniquement à aider le lecteur et ne fait pas partie du document de brevet européen. Même si le plus grand soin a été accordé à sa conception, des erreurs ou des omissions ne peuvent être exclues et l'OEB décline toute responsabilité à cet égard.

Documents brevets cités dans la description

• US 6626012 B [0004]